



*Pour une jeunesse citoyenne*

---

## COMPRENDRE LE CAMPUS CITOYEN

---

Le Campus Citoyen est un rassemblement de jeunes. Il concerne les jeunes de 18 à 35 ans sélectionnés par le biais des Directions Régionales et Départementales de la jeunesse et des organisations de jeunesse. Il se déroule sur une période d'un (01) mois et comprend :

- **L'encadrement à la discipline.** Ils sont formés au civisme et à la citoyenneté avec l'encadrement à la discipline. L'encadrement à la discipline est mis en œuvre pendant les grandes vacances scolaires. Les jeunes sont accueillis dans un Centre de Service Civique, des institutions socioéducatives ou toute autre infrastructure autorisée à accueillir des regroupements de jeunes sur décision du Ministre en charge du Service Civique.
- **La conduite d'activités d'intérêt général.** Après leur séjour, dans un Centre de Service Civique, les jeunes sont encouragés à mener dans leur région des activités d'intérêt général.

La participation au SNJ donne lieu à la délivrance d'une attestation de Service Civique.

### **LES ACTIVITES DANS LES CENTRES**

Pendant la période d'internat sur les Centres de Service Civique, les activités s'articulent autour :

- ✓ de l'enseignement à la discipline
- ✓ du civisme et de la citoyenneté ;
- ✓ de la démocratie, des droits de l'homme et de la cohésion sociale ;
- ✓ de la culture et du patrimoine culturel ;
- ✓ de rencontres de partage entre les jeunes et les aînés ;

- ✓ de l'initiation à la culture entrepreneuriale et aux nouveaux métiers ;
- ✓ des activités physiques et sportives ;
- ✓ des expéditions éducatives, visites et randonnées.
- ✓ **Un forum des jeunes sur la paix et la cohésion sociale en partenariat avec l'UNICEF et l'UNFPA pour la session du Lycée Houphouët-Boigny de Korhogo.**

L'encadrement et la formation sont assurés par :

- ✓ L'Office du Service Civique National(OSCN)
- ✓ Les formateurs du Groupe d'Instruction et de Perfectionnement de la Gendarmerie National (GIP-GN)
- ✓ L'Agence Emploi Jeunes (AEJ)
- ✓ Les scouts de Côte d'Ivoire
- ✓ La Chambre Nationale des Rois et Chefs traditionnels de Côte d'Ivoire
- ✓ Les formateurs du Conseil National des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire
- ✓ L'Association Ivoirienne pour le Bien-Être Familial (AIBEF)

**NB :**

**-Venir à la formation avec les cheveux coiffés courts pour les garçons et les cheveux naturels pour les jeunes filles.**

**-L'usage du téléphone portable étant interdit sur le centre, les détenteurs de téléphones portables doivent veiller à les consigner auprès des encadreurs pour éviter les pertes.**

**-Prévoir pour la formation :**

- ✓ 2 draps ou 2 pagnes ;
- ✓ 1 serviette ;
- ✓ 1 chaussure fermée de préférence noire ;
- ✓ 1 lot de serviettes hygiéniques pour les filles ;
- ✓ 1 ceinture de préférence noire ;
- ✓ 2 collants noirs pour les filles ;
- ✓ 1 éponge ;
- ✓ 1 petit sac à dos ;
- ✓ 1 pantalon noir ou bleu marine.
- ✓ 1 seau pour le bain.

**NB :** Prévoir d'autres tenues de rechange.